DEPARTEMENT DE LA

COMMUNE DE CHAMPVOUX

Date de	25/05/2023
convocation	
Nombre de	10
Conseillers en	
exercice	
Nombre de	7
Conseillers	
présents	
Nombre de	9
votants	

Numéro de la délibération

2023-24

Objet de la Délibération : Service à la demande : ramassage déchets verts et Petits encombrants

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX

L'An deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents: M. ROUEZ Jean-Louis, Mme GILBERT Anne (Adjoint), M. ACHDJIAN Azade, M. GILLES Nicolas, Mme CROSNIER Céline, Mme DI LUCA Stéphanie, M. JOHNSON Kwaku

Absents excusés: Mme GOULIART Nathalie, M. DUCH Jean-François (pouvoir à M. ROUEZ Jean-Louis), M. BARDIOT Antoine (pouvoir à Mme GILBERT Anne)

Secrétaire de Séance : M. ACHDJIAN Azade

SERVICE A LA DEMANDE : RAMASSAGE DECHETS **VERTS ET PETITS ENCOMBRANTS**

Suite à la demande de certains administrés, le Maire propose la mise en place d'un service à la demande pour les habitants de la commune qui n'est plus assuré par la communauté de communes. Pour répondre à ce besoin, le maire propose un service de ramassage de déchets verts et de petits encombrants à compter du mois de juillet 2023 selon les tarifs suivants :

- 20 euros pour le ramassage des déchets verts déjà mis en sacs
- 30 euros pour ramassage de branchages ou objets lourds

Après délibération, les membres du conseil ACCEPTENT cette proposition.

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance.

ACHDJIAN Azade

SOUS-PREFECTURE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

au contrôle de légalité

Le Maire,

Jean-Louis ROUEZ